

n°03

Date de publication
19 février 2020

Date d'observation
18 février 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- 2/3 des parcelles ont désormais démarré la montaison.
- Vol généralisé du charançon de la tige du colza sur les parcelles du réseau. La majorité des parcelles étant au stade sensible, le risque est désormais élevé.
- La montaison marque la fin du risque de larves de grosses altises pour la majorité des parcelles du réseau.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2019-2020

L'analyse de risque proposée cette semaine s'appuie sur les observations réalisées par les partenaires du réseau sur 9 parcelles.

Stade des colzas

La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée sur les 2/3 des parcelles du réseau :

- 3 parcelles n'ont pas engagé la montaison et demeurent au stade C1 (BBCH 30)
- 3 parcelles ont débuté la montaison et sont au stade C2 (BBCH31) ;
- 3 parcelles, les plus avancées sont au stade D1 (BBCH50) caractérisé par l'apparition des boutons floraux encore cachés par les dernières feuilles terminales.

Ravageurs

- **Charançon de la tige du colza**

Biologie du ravageur :

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : 8 parcelles parmi les 9 observées signalent la présence du charançon de la tige du colza. La majorité des captures se situent autour de 5 individus par cuvette, avec 2 parcelles où les captures sont plus importantes, dépassant les 15 individus par cuvette.

Analyse du risque

Le vol de charançons de la tige semble désormais se généraliser.

Le taux de parcelle capturant l'insecte passe en effet de 50% la semaine passée à 88% cette semaine. Attention, le nombre de parcelles du réseau est restreint du fait des faibles surfaces. Il est important de confirmer les observations par la mise en place de cuvettes sur vos parcelles.



Par ailleurs les 2/3 des parcelles ont engagé la montaison (stade C2 et D1) et sont par conséquent au stade sensible. Le risque est donc élevé sur ces parcelles et doit être pris en considération, au regard de la nuisibilité potentielle de l'insecte.

Pour les dernières parcelles qui n'ont pas débuté la montaison le risque n'est pas encore avéré. Il convient d'être très vigilant et de bien surveiller l'évolution des stades. Les premiers millimètres de tiges tendres indiqueront là aussi l'entrée en phase de sensibilité.

- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante.

L'insecte est également capturé dans 5 parcelles sur 8, avec des captures jusqu'à 40 insectes par cuvette.



Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

- **Altises d'hiver ou grosses altises - Larves**

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : 2 nouvelles parcelles ont fait l'objet d'une mesure du nombre de larves par la méthode Berlèse. On note moins de 3 larves par plante sur des colzas ayant engagé la montaison.

Analyse du risque : les 2 résultats de la méthode berlèse viennent confirmer les résultats obtenus sur les 7 parcelles de la semaine dernière, avec des infestations faibles à modérées. Par ailleurs, la montaison étant engagée sur les 2/3 des parcelles, le risque est désormais terminé sur la majorité des parcelles. Une vigilance peut être maintenue sur les colzas chétifs ayant des difficultés à repartir.



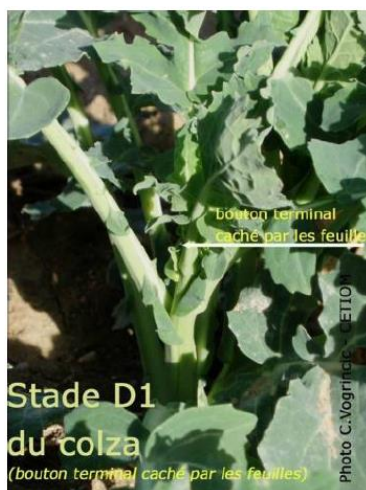
ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité"

